

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau 2016-2017

Séance ordinaire du mercredi 19 avril 2017 à 19 h 00 au salon du personnel, pavillon Hertel

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Brigitte Caron, Marie-Ève Charbonneau, Renée Fortin, Anne-Sophie Gosselin-Gendron, Annie Lajoie, Anne Lebrun, Aline Marchand, ~~Marie-Hélène Payeur~~, Ghislain Picard, ~~Marie-Ève Racine~~, Marie-Noële Tanguay, Nathalie Thériault, Marie-Hélène Vinet. Christyne Tremblay, directrice.

1. Ouverture de la séance

a) Présence et quorum

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Madame Brigitte Caron, ouvre la séance à 19 h 07 après avoir constaté qu'il y a quorum.

2. Parole au public

Aucun public n'est présent.

3. Adoption de l'ordre du jour

No	Sujet	Objet
1-	Présence et quorum	Constat
2-	Parole au public (15 min.)	Information
3-	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
4-	Adoption du procès-verbal du 28 mars 2017	Adoption
5-	Suivis au procès-verbal du 28 mars 2017	Information
6-	Correspondance : a) Campagne de sécurité à vélo b) Publicité de Leucan pour Halloween	Informations
7-	Les Rapports et la Reddition de comptes : a) Rapport de la présidente b) Rapport de la directrice c) Reddition de comptes de la directrice en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la LIP.	Informations
8-	Travaux du conseil : a) Liste des fournitures scolaires 2017-2018 b) Sondage dîneurs c) Document de fonctionnement service de garde	Approbation Information Information
9-	Affaires nouvelles : a) Plan d'engagement à la réussite CSP b) Consultation publique c) Suivi mesure 30170	Information
10-	Rapports : a) De la déléguée au comité de parents de la CSP b) Des enseignants c) Du service de garde d) De l'OPP	Informations

11-	a) Bons coups!	Information
12-	Varia : a) Règles de régie interne du CÉ b) Photographie scolaire 2017-2018	Information Adoption
13-	Paroles : a) Au public b) Aux membres c) À la directrice	Information
14-	Levée de l'assemblée	

L'adoption de l'ordre du jour ci-dessus est proposée par madame Marie-Hélène Vinet et appuyée par madame Aline Marchand.

À l'unanimité

Résolution CÉ 16/17 – 025

4. Adoption du procès-verbal du 28 mars 2017

Il est proposé par madame Nathalie Thériault et appuyé par madame Anne-Sophie Gosselin-Gendron d'adopter le procès-verbal du 28 mars 2017 avec les modifications apportées.

À l'unanimité

Résolution CÉ 16/17 – 026

5. Suivis au procès-verbal du 28 mars 2017

Point 6. Correspondance – budget et inscription au Colloque : *le budget annuel de fonctionnement ne doit servir qu'à payer des dépenses en lien avec le fonctionnement du conseil d'établissement et la formation de ses membres, par exemple, des frais de kilométrage, des frais de gardiennage, des honoraires pour la personne préparant le procès-verbal et des frais d'inscription à une formation. Ce budget n'est pas discrétionnaire et ne peut pas servir à financer des activités de l'école, des bourses aux élèves, l'achat de matériel au bénéfice des élèves ou des cadeaux de remerciements au personnel.*

Point 8.a) Fond à destination spéciale : soumissions pour l'achat d'une tente et de drapeaux (oriflammes). Les soumissions que madame Anne Lebrun a reçues se comparent avec celles de monsieur Jimmy pour la tente et un peu moins pour les oriflammes.

Il est proposé par madame Renée Fortin et appuyé par monsieur Ghislain Picard de laisser monsieur Jimmy Deraps choisir parmi les soumissionnaires, jusqu'à un montant maximum de 1 500 \$ assumé par le budget fond à destination spéciale, pour la tente et les oriflammes. Si le montant dépasse, il sera assumé par le budget de fonctionnement de l'école. S'assurer que le nom de l'école apparaisse pour le sentiment d'appartenance des élèves.

Point 8.b) Projet Trottibus : madame Marie-Noëlle Tanguay nous informe qu'environ 12 personnes se sont présentées à la soirée d'information. Le projet devrait débiter avant la fin de l'année scolaire. Les bénévoles doivent suivre la formation en sécurité routière. L'entente doit être signée par la direction.

6. Correspondance

- a) Campagne de sécurité à vélo : des affiches sont affichées dans les classes.
- b) Publicité de Leucan pour Halloween : reporté au prochain CÉ.

7. Les Rapports et la Reddition de comptes

- a) **Rapport de la présidente**
Pas de point.

b) Rapport de la directrice

Madame Christyne Tremblay informe les membres qu'il y aura 1 classe supplémentaire en 1^{re} année l'an prochain. Elle sera située dans le local du service de garde et de l'orthopédagogue en face de la cafétéria. Le service de garde utilisera une autre classe et l'orthopédagogue sera relocalisée dans le local des toilettes des filles qui sera modifié cet été.

Madame Renée Fortin fait le suivi des élèves que l'on devra transférer d'école :

Préscolaire : 22 élèves à transférer

1^{re} année : aucun transfert

2^e année : aucun transfert

3^e année : 9 élèves à transférer

4^e année : 1 élève à transférer

5^e année : 7 élèves à transférer

6^e année : 3 élèves en surplus que l'on garde à moins de volontariat.

c) Reddition de comptes de la directrice en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la LIP

La reddition de comptes se fait tout au long des points.

8. Travaux du conseil :

a) Liste des fournitures scolaires 2017-2018

Madame Renée Fortin répond à plusieurs questions en rapport aux fournitures demandées. Les modifications seront apportées par madame Julie Côté. L'approbation de ces nouvelles listes se fera par courriel.

Concernant les agendas scolaires, madame Christyne Tremblay mentionne qu'un sondage auprès des enseignants a été fait et ceux-ci préfèrent que ce soit un choix personnel, le plus possible par niveau. Si le choix est l'agenda, il faudra qu'il soit utilisé, même si c'est un nouvel enseignant. Les enseignants de 6^e année continueront d'utiliser pour habituer l'élève au secondaire.

b) Sondage dîneurs

Suite à la lecture du sondage qui doit être envoyé à tous les parents concernant la bonification du service des dîneurs pour 2017-2018 et 2018-2019, plusieurs questionnements sont émis.

À la suite des modifications apportées, il sera à nouveau envoyé aux membres par courriel.

Un courriel sera envoyé aux parents les informant qu'une copie papier est remise aux enfants.

c) Document de fonctionnement service de garde

Madame Annie Lajoie explique les modifications apportées au document de fonctionnement du service de garde. Il se peut qu'il y ait d'autres modifications au point 19. *Règles de vie* suite à une volonté de les harmoniser avec l'école.

9. Affaires nouvelles :

a) Plan d'engagement à la réussite CSP

Les résultats du sondage sont déposés sur le site Internet de la CSP.

b) Consultation publique

Le CÉ est consulté sur le projet d'énoncé de vision et d'énoncé de valeurs qui serviront d'assise au nouveau Plan d'engagement vers la réussite. Les membres achemineront à madame Brigitte Caron leurs commentaires pour le 9 mai afin qu'elle puisse répondre à la CSP pour le 10 mai prochain.

c) Suivi mesure 30170

Quelques changements mineurs ont été apporté (ex. : 10 hres de TES, avec le manque de ressources humaines les 10 semaines sont diminuées à 6 semaines.

10. Mot :

a) De la déléguée au comité de parents

Madame Anne Lebrun nous informe des sujets de la dernière réunion :

- 3 membres participeront au Colloque de la FCPQ;
- Discussion autour des attentes du Comité de parents pour le nouveau droit de vote du commissaire-parent au conseil des commissaires;
- Conférence sur la sexualité : c'était très intéressant. Ce serait bien, étant donné que nous sommes une grosse école, qu'elle soit donnée à notre école. Le Groupe émissaire, qui organise des conférences, pourrait le réserver pour l'an prochain.

b) Des enseignants

Aucun point.

c) Du service de garde

Aucun point.

d) De l'OPP

Aucun point.

11. Bons coups!

Le nouveau comité HNC qui a organisé l'activité « Just dance! » au gymnase. Bravo!

12. Varia

a) R.R.I du CÉ

Un rappel amical à l'effet qu'il n'y ait pas de précédant lorsque l'on demande une approbation par courriel d'un point qui s'ajoute avant ou après une réunion. Il faudrait, avant de dire que c'est approuvé, que tous les membres aient donné leur réponse et que le point soit noté au prochain procès-verbal.

b) Photographie scolaire 2017-2018

Après avoir regardé les différentes publicités, il est proposé par monsieur Ghislain Picard et appuyé par Renée Fortin de choisir la compagnie Photo Jocelyn Girard pour l'année 2017-2018 et que les prises de photos soient faites le tôt en septembre.

13. Parole au public

Aucun public n'est présent.

14. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, monsieur Ghislain Picard propose d'adopter la levée de l'assemblée à 22 h 15.

À l'unanimité.

Christyne Tremblay
Directrice

Brigitte Caron
Présidente

Renée Fortin
Secrétaire